

Parcours transfrontaliers des enfants : quelles pratiques professionnelles retrouve-t-on dans la Grande Région ?



Journée d'étude - Projet EUR&QUA pour le développement d'un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfant **29.05.2019 – Metz IRTS Lorraine**

HTW de Sarrebruck

Prof. Dr. Ulrike Zöller Dr. Christian Schröder Université de Luxembourg

Prof. Dr. Ulla Peters Annabell Hansmeyer Université de Trèves

Dr. Schulze-Krüdener Prof. Dr. Caroline Schmitt Bettina Diwersy











- 1. EUR&QUA 2017-2020
- 2. Notion de protection de l'enfance dans le projet EUR&QUA
- 3. Pratiques professionnelles : travail transrégional sur des cas et protection de l'enfance
 - Premiers résultats sur les pratiques professionnelles
- 4. Profil des interviewés
- 5. Aides transrégionales /parcours transrégionaux
 - Données sur les aides transrégionales
 - Les soins transrégionaux et Grande Région du point de vue du Luxembourg
- 6. Type de flux
- 7. Étapes du parcours transfrontalier



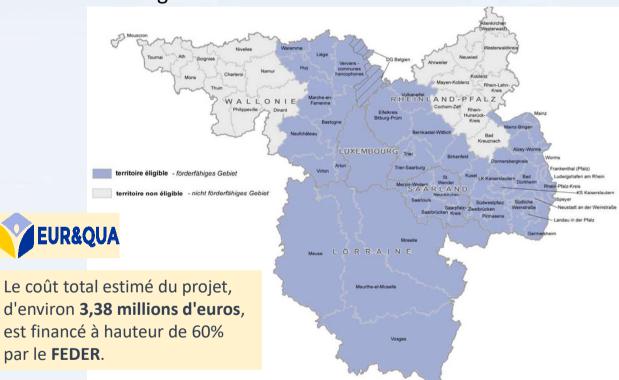






Cadre du projet EUR&QUA 2017-2020

La Grande Région selon INTERREG



- Certaines parties de la Wallonie
- > Belgique orientale
- > Luxembourg
- > Lorraine
- > Sarre
- Certaines parties de la Rhénanie-Palatinat
- Définition de cette région sur la base de conditions structurelles similaires et des réseaux existants







1. Définition étroite de la protection de l'enfance, mise en danger de la protection de l'enfance = législation nationale

→ Impact de la législation nationale sur les pratiques Exemple du Luxembourg : position forte des tribunaux - responsables de la protection 80 % de placements judiciaires

Différences entre les régions \rightarrow compréhension différente de la protection, des possibilités d'intervention et des procédures

2. Définition large, fondée sur les droits de l'enfant

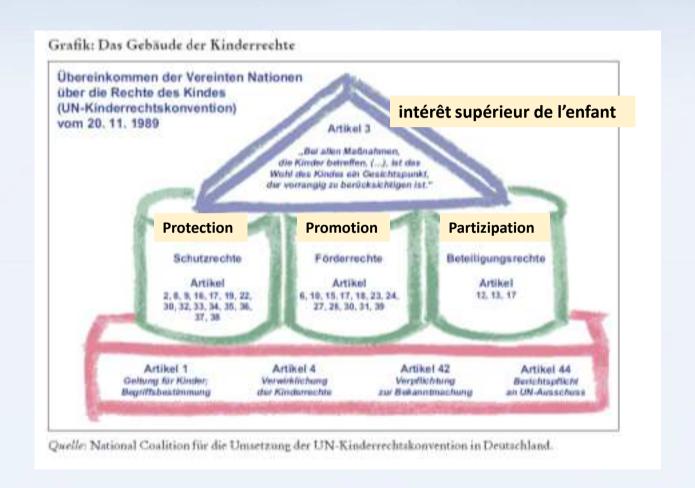
"Toutes les activités d'une société visant à permettre aux enfants et aux adolescents de grandir dans un environnement protégé " (Schone & Struck 2018)







Notion de protection de l'enfance dans le projet EUR&QUA









Pratiques professionnelles

Définition: Toutes les activités qui peuvent être observées dans le cadre du traitement transrégional des cas par des professionnels.

Différentes professions sont concernées : travail social, justice, administration, médecine, école.

Questions:

- □ Comment développer une idée commune du cas et de la protection ?
- Comment la protection des enfants est-elle mise en œuvre dans les affaires transfrontalières?
- Quelles pratiques sont utiles ici?





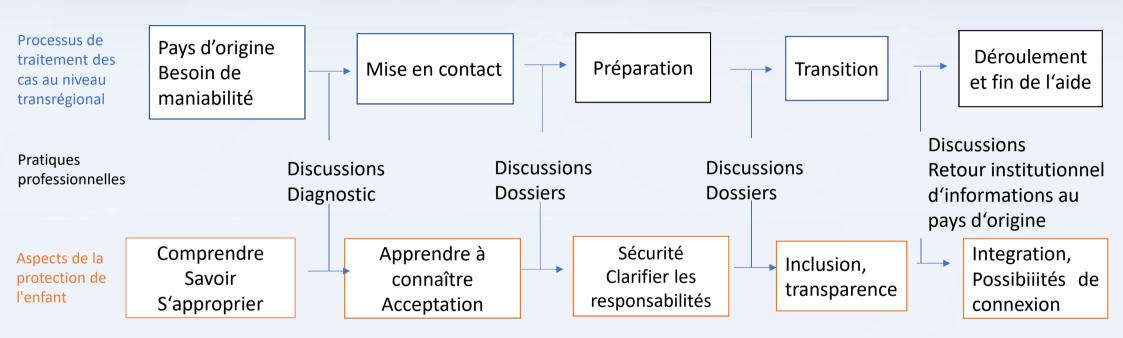
Grenzen (geographisch, professionell, sprachlich, kulturell, rechtlich)
Frontières (géographiques, professionnelles, linguistiques, culturelles, juridiques)







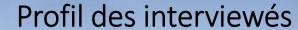
Traitement des cas au niveau transrégional et protection de l'enfance



→ Réflexion critique : existe-t-il une option de retour ? Existe-t-il un processus transparent ? Qui contrôle le processus selon quels critères ? Quelle est la pertinence de la protection de l'enfance dans le pilotage ?









- Observations croisées (pratiques transfrontalières)
- En rapport avec des cas

Différents groupes professionnels : directions d'établissements, tribunaux, administrations, professionnels de différents services







Aides transrégionales en 2018

Les pratiques transfrontalières de traitement des cas

Région d'origine	Aide transfrontalière apportée en :			
	Wallonie Belgique orientale	Luxembourg	Sarre Rhénanie-Palatinat	Lorraine
Lorraine	Environ 150 (IMP Wallonie)	11 (KJP) 5 T		
Wallonie		16 (KJP) 4 T Familles ?	?	
Belgique orientale			2 (RLP)?	
Sarre				
Rhénanie-Palatinat		5 (KJP)		
Luxembourg	30 (IMP Wallonie)		29 (JHE) Environ 50 familles	Familles ?

SIGLES: KJP (Psychiatrie infanto-juvénile)

T (Hôpital de jour)

JHE (Centre de protection de la jeunesse - Foyer)

IMP – Institut médico-pédagogique

COULEUR: parcours institutionnels

parcours non-institutionnels







Assistance transrégionale et Grande Région du point de vue du Luxembourg



- Vulkaneifel
- 3 Helenenberg, Wehrborn
- 4 Taben Rodt
- Maria Grünewald
- 6 Margaretenstift
- 6 IMP
- 7 KJP







Pratiques professionnelles offrant une assistance sûre aux enfants impliqués (Potin 2013)

- Respect des exigences légales (Bruxelles II)
- Responsabilité transparente tout au long du processus d'assistance (Luxembourg: autorité parentale > continuité de compétence)
- Les partenaires de coopération / personnes de contact et leurs méthodes de travail sont connus : information préalable sur les conditions spécifiques des participants respectifs
- Connaissance des structures transnationales, des processus, responsabilités, réglementations et procédures
- Créer de la transparence pour les enfants et les parents
- Travail conjoint Développer une compréhension commune des cas
- Penser au retour des enfants et adolescents dès le début

Potin Émilie. Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés. In : Politiques sociales et familiales, n°112, 2013. pp. 89-100. doi : 10.3406/caf.2013.2824







Pratiques professionnelles offrant une assistance sûre aux enfants impliqués

- → L'examen transrégional de cas en tant que pratique professionnelle ?
- → Cadre de la qualité ?

Potin Émilie. Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés. In: Politiques sociales et familiales, n°112, 2013. pp. 89-100. doi : 10.3406/caf.2013.2824









Type de flux

Point de départ : besoins spécifiques non couverts par la gamme de services existante dans une région.

> Aspects structurels

 Différents développements des systèmes d'aides régionales en termes qualitatifs et quantitatifs

> Aspects socio-éducatifs

- Le cas se heurte à des frontières pédagogiques dans la région d'origine
- Traitement des cas plus réussi

> Aspects spécifiques au destinataire

- Constellations familiales transrégionales
- Mouvements systématiques de familles entières (familles qui « fuient le système »)





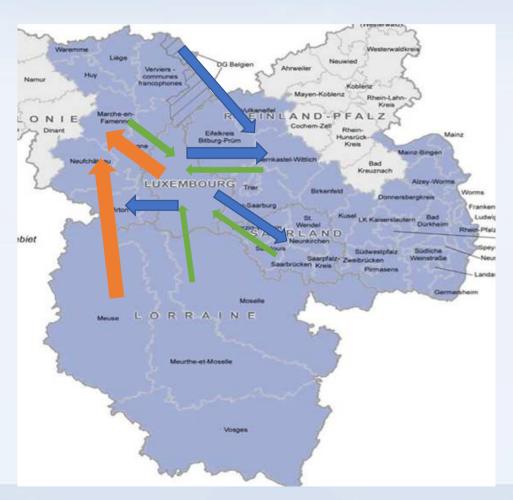
Type de flux





Hébergement:
services de
protection de
l'enfance et de la
jeunesse ou
assistance aux
personnes
handicapées











Etapes du parcours transfrontalier

« Avant de devenir un cas »

Clarification du problème et recherche d'une solution

Préparation

Transmission du cas

Traitement du cas transfrontalier

Renvoi du dossier

Poursuite du traitement du cas dans le pays d'origine

